

Le réseau des Bibliothèques communales du département de Maine et Loire en 2005

Nous avons le plaisir de vous restituer les résultats de l'enquête annuelle que nous avons réalisée sur l'activité des bibliothèques affiliées au réseau de la bibliothèque départementale de prêt en 2005.

Nous vous communiquons également les données nationales 2002 recueillies par la Direction du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture et de la Communication.

228 bibliothèques ont répondu à l'enquête annuelle sur **266 desservies** au 31 décembre 2005, soit un **taux de réponses de 85 %**. Mais il est à noter que de nombreux questionnaires ont été remplis **de manière incomplète**.

1) Le statut et la typologie des bibliothèques

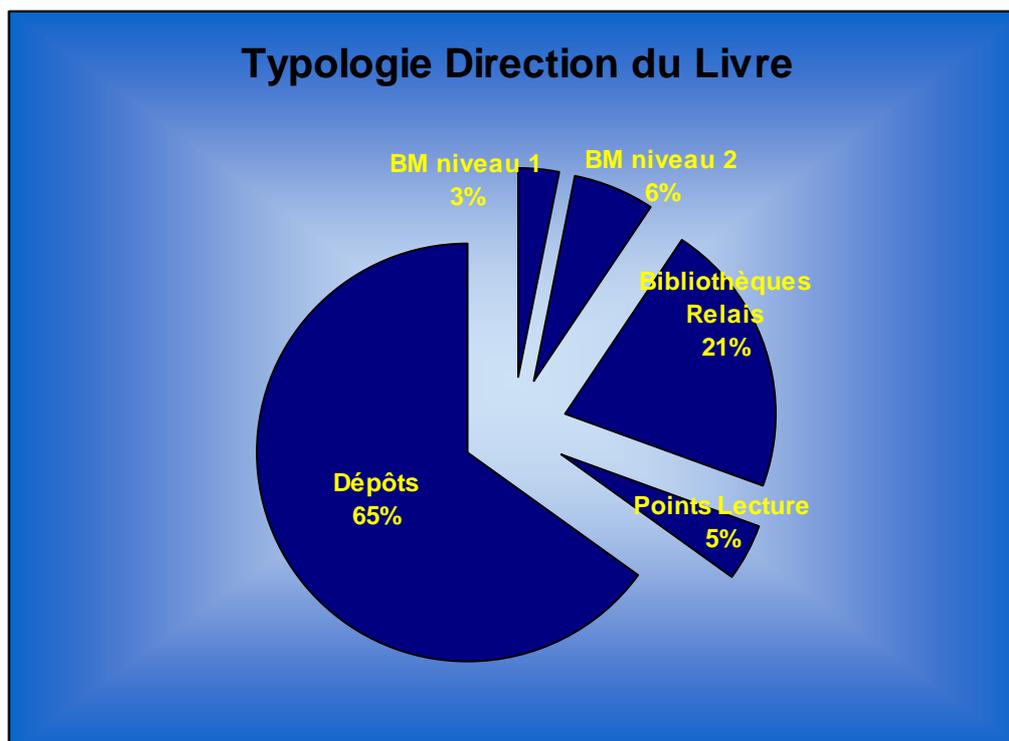
Le statut :

Sur **263** bibliothèques recensées, on dénombre : **89** bibliothèques **associatives**, **126** bibliothèques **municipales** et à **48** **gestion mixte** (municipale avec association).

La typologie :

A partir des nouveaux critères utilisés dans les formulaires statistiques de la Direction du Livre et la Lecture (DLL) et de l'Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt (ADBDP) pour définir la composition d'un réseau de lecture publique, nous dénombrons **266 bibliothèques desservies** au 31 décembre 2005 réparties comme suit :

- ☞ **8 Bibliothèques Municipales Niveau 1** définies selon les critères suivants : **2** €par habitant de budget d'acquisition de documents, une ouverture de **12 heures** par semaine, **1 agent de catégorie B** par tranche de 5000 habitants ou un salarié qualifié par tranche de 2000 habitants, une surface de local d'un minimum de 100 m² et de **0,07 m²** par habitant.
- ☞ **17 Bibliothèques Municipales Niveau 2** définies selon les critères suivants : **1** €par habitant de budget d'acquisition de documents, une ouverture de **8 heures** par semaine, un **salarié qualifié**, une surface de local d'un minimum de 50 m² et de **0,04 m²** par habitant.
- ☞ **56 Bibliothèques Relais Niveau 3** définies selon les critères suivants : **0,50** €par habitant de budget d'acquisition de documents, une ouverture de **4 heures** par semaine, des **bénévoles qualifiés** (formation ABF ou cycle de formation de base de la BDP), une surface de local d'un minimum de **25 m²**.
- ☞ **12 Points Lecture** définies selon les critères suivants : deux ou trois critères du niveau 3 sont respectés.
- ☞ **173 Dépôts** définis selon les critères suivants : moins de deux critères du niveau 3 sont respectés.



Les réseaux intercommunaux de bibliothèques

Le fonctionnement de ces réseaux peut se résumer de la manière suivante : une bibliothèque intercommunale (dite bibliothèque relais) dessert des bibliothèques associées dans le cadre d'une convention signée entre les communes concernées et la BDP. Le mode de desserte est choisi en concertation avec les équipes de bénévoles et du bibliothécaire intercommunal. Trois formules sont actuellement pratiquées :

- Le bibliobus ne dessert **que la bibliothèque relais, deux fois par an**, et accueille l'ensemble des bénévoles des bibliothèques associées qui acheminent ensuite les livres choisis dans leurs locaux respectifs. Entre les passages du bibliobus les équipes des bibliothèques échangent une partie des prêts BDP.
- Le bibliobus de la BDP passe dans **toutes les communes une fois par an** en desservant l'ensemble des communes d'un réseau d'échanges de livres dans les 15 jours. Les bibliothèques échangent ensuite leurs documents entre les passages du bibliobus.
- La BDP dépose un fonds de documents dans une bibliothèque tête de réseau dans un local prévu à cet effet. Ce fonds de livres constitue une **réserve** à partir de laquelle les bibliothèques du réseau peuvent changer leurs livres selon les modalités qu'elles souhaitent.

En contrepartie, la BDP prête un nombre plus important de livres, accorde une « prime » d'achat de livres de 1 525 € à la création du réseau d'échanges de livres et dépose des documents sonores et audiovisuels. De plus, à côté des prestations assurées pour l'ensemble des bibliothèques qui lui sont affiliées (formation des bénévoles, prêt d'expositions, visites d'assistance technique), des prestations spécifiques sont instituées en faveur des réseaux d'échanges de livres : prêt de longue durée, constitution de sélections thématiques, formations délocalisées...

L'adhésion à ces réseaux d'échanges de livres repose sur le **volontariat**, après une réunion de présentation destinée aux bénévoles puis aux élus. En cas d'accord sur le dispositif, une convention est alors signée instituant un **comité de gestion** comprenant des élus, bénévoles, professionnel et la BDP pour définir les modalités d'organisation et d'animation du réseau.

Au 31 décembre 2005, **12 réseaux intercommunaux** regroupent **21 réseaux d'échanges de livres** comportant chacun 3 ou 4 communes. A la même date, 3 réseaux intercommunaux (la Communauté de communes du Bocage, de Beaufort en Anjou et celle des Portes de l'Anjou n'ont pas encore mis en place le réseau d'échanges de livres). A noter également l'existence d'un réseau intercommunal de bibliothèques (sans réseau d'échanges de livres pour l'instant) animé par une bibliothécaire intercommunale dans la Communauté d'Agglomération de Cholet. Le nombre total de bibliothèques intégrées dans un réseau intercommunal géré par un bibliothécaire intercommunal est de **94 bibliothèques** (soit **plus de 37 % du réseau BDP**)



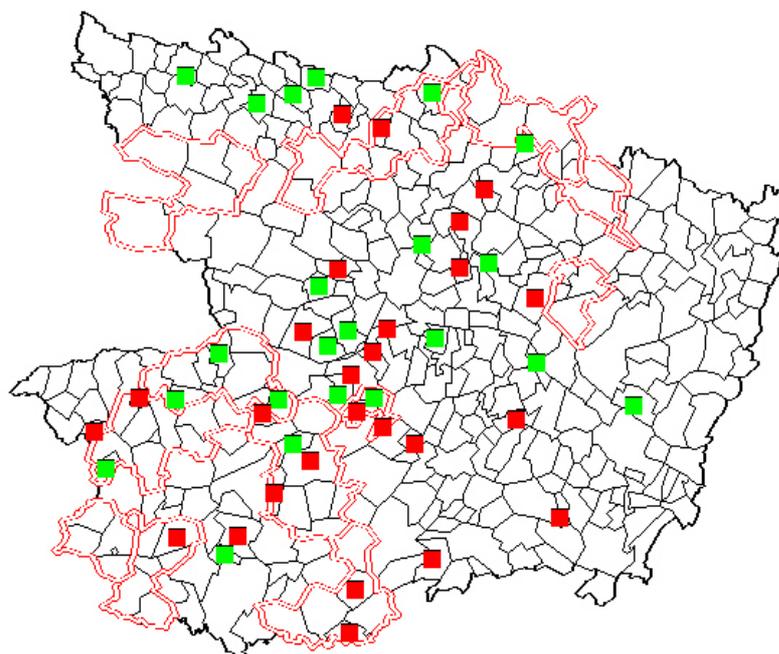
2) Les lecteurs et les prêts

202 bibliothèques recensées ont prêté **1 396 458 livres** pour une population de **353 283 habitants** desservis soit un prêt par habitant de **3,95 livres par habitant**. Ce taux est à rapprocher de la moyenne nationale qui est de **4,2 prêts d'imprimés (livres et revues) par habitant** (Données 2002 de la Direction du Livre).

Sur 231 bibliothèques, les lecteurs se répartissent entre **29 428 jeunes** et **34 141 adultes**, soit un total de **63 569 inscrits**. Avec un total de **374 968 habitants** pour les communes recensées, on constate que **16,95 % de la population** fréquente les bibliothèques. Sur le plan national, le pourcentage d'emprunteurs inscrits dans les bibliothèques atteint **17,44 %** (données 2002 de la Direction du Livre).

Cette moyenne cache des disparités importantes : **27 bibliothèques** drainent **plus de 30 % de la population** de leurs communes et **51 bibliothèques** touchent **moins de 5 % de la population**. La majeure partie des bibliothèques recensées attire 10 à 15 % de la population communale (voir tableau ci-dessous).

Pourcentage d'inscrits par rapport à la population communale	Nombre de bibliothèques
Plus de 30 % de la population communale	27
De 25 à 30 % de la population communale	21
De 20 à 25 % de la population communale	40
De 15 à 20 % de la population communale	38
De 10 à 15 % de la population communale	55
De 5 à 10 % de la population communale	32
Moins de 5 % de la population communale	51



- Plus de 30 % d'inscrits
- De 25 à 30 % d'inscrits

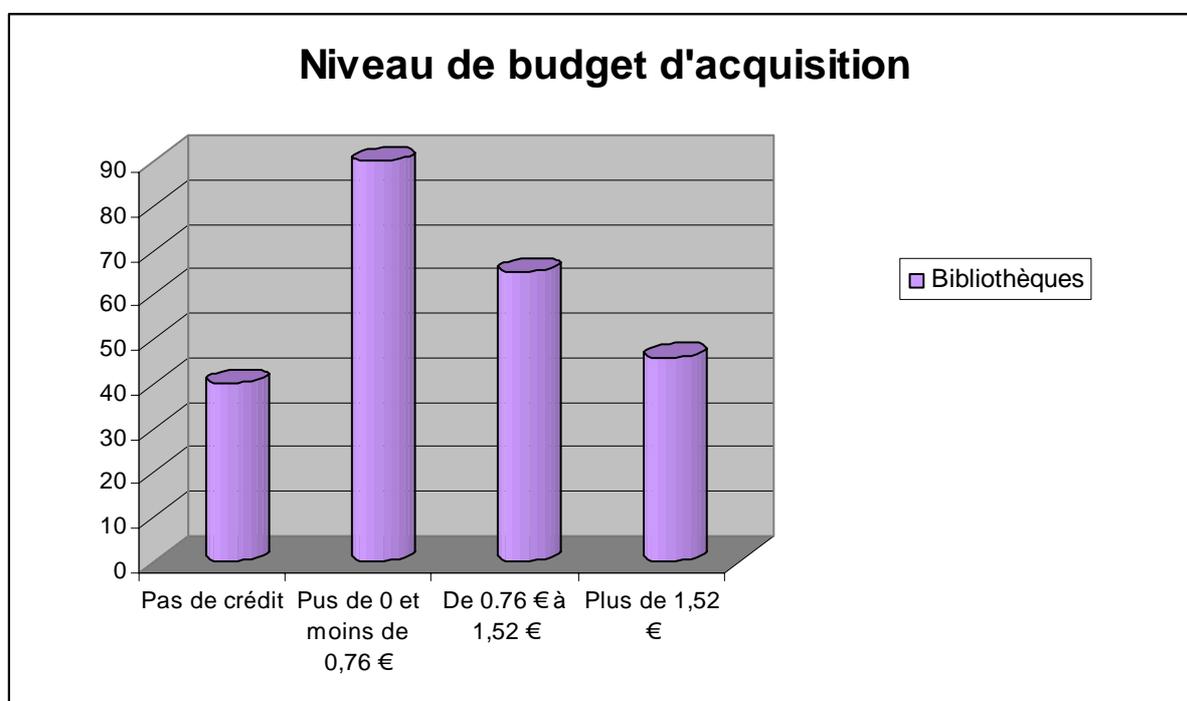
3) Les budgets d'acquisition et les collections

Les budgets d'acquisition

241 **bibliothèques communales** recensées ont consacré un budget total de **419 606 €** à l'achat de documents pour constituer ou accroître leurs fonds propres (pour une population de **398 551 habitants** desservis), soit une moyenne de **1,05 € par habitant** ; Rappelons que le CNL accorde des subventions aux bibliothèques dans les communes de moins de 5 000 habitants qui disposent, entre autres, d'un budget de 0,8 € pour l'achat de livres dans le cadre de l'aide aux réseaux départementaux et de 2 € par habitant dans le cadre d'une aide directe du CNL à la création ou à l'extension de bibliothèques.

Les crédits d'achat de documents par habitant se répartissent comme suit (sur 241 bibliothèques) :

Crédits d'acquisition par habitant	Nombre de bibliothèques
Pas de crédit	40
Pus de 0 et moins de 0,76 €	90
De 0,76 € à 1,52 €	65
Plus de 1,52 €	46



Le nombre d'acquisitions annuelles

Le nombre de documents achetés au 31 décembre 2005 se répartit entre la BDP et le réseau public de la manière suivante :

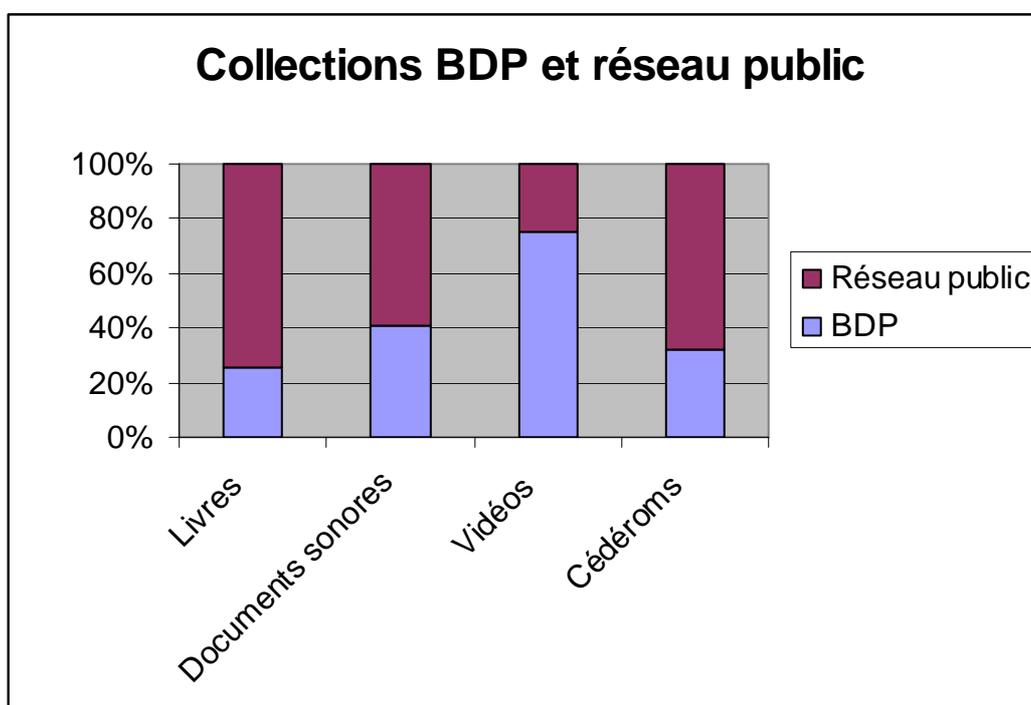
Acquisitions 2005 de la BDP	Acquisitions 2005 du réseau public
14 582 livres	91 304 livres (pour 238 bibliothèques recensées)
1 509 cd audio	1 869 cd audio (pour 229 bibliothèques recensées)
529 DVD	492 vidéos (pour 228 bibliothèques recensées)
94 cédéroms	286 cédéroms (pour 226 bibliothèques recensées)

Les collections

235 bibliothèques recensées possèdent en fonds propre **830 681 livres** pour une population recensée de 389 116 habitants, soit un ratio de **2,13 livre par habitant** (contre 2,6 volumes par habitant en moyenne nationale), **24 031 documents sonores** (CD et cassettes audio), **2 980 vidéogrammes** (vidéos et DVD) et **1 650 cédéroms**.

Le tableau et le graphique ci-dessous détaillent les collections respectives de la BDP et du réseau public des bibliothèques communales au 31 décembre 2005.

Collections BDP	Collections réseau public
283 169 livres	830 681 livres
16 447 documents sonores	24 031 documents sonores
8 964 vidéogrammes	2 980 vidéogrammes
785 cédéroms	1 650 cédéroms

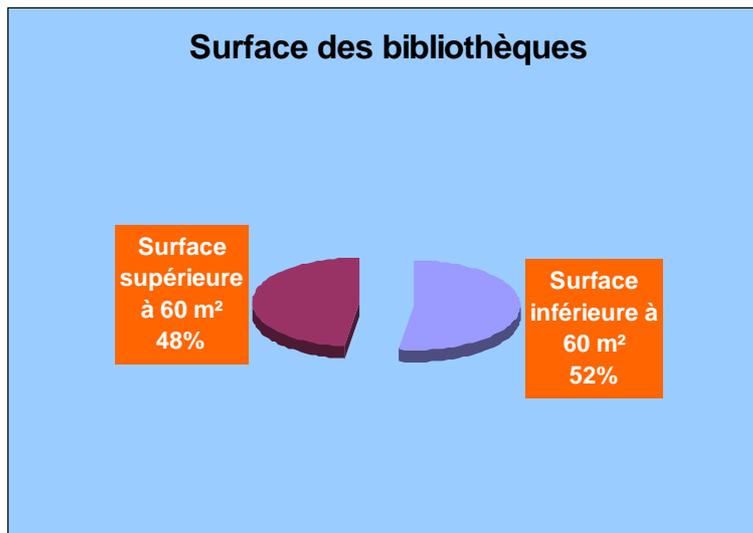


4) Les locaux et les heures d'ouverture

Les locaux

La très grande majorité des bibliothèques possèdent un local spécifique et seulement **21 bibliothèques** sur 264 bibliothèques recensées ne disposent pas de locaux spécifiques. La moyenne de surface des locaux est de **90 m²** soit un ratio par habitant de **0,05 m² par habitant** (surface totale de 23 217 m²/ 424 968 habitants), identique à la moyenne nationale. Notons cependant que la Direction du Livre et de la Lecture recommande un minimum de 0,07 m² par habitant avec un seuil minimum de 100 m² comme critère d'éligibilité aux subventions pour la construction de bibliothèques.

134 bibliothèques sur 257 ont une surface **inférieure à 60 m²** ce qui ne permet pas de spécialiser des espaces de lecture et de recevoir les écoles dans des conditions favorables.



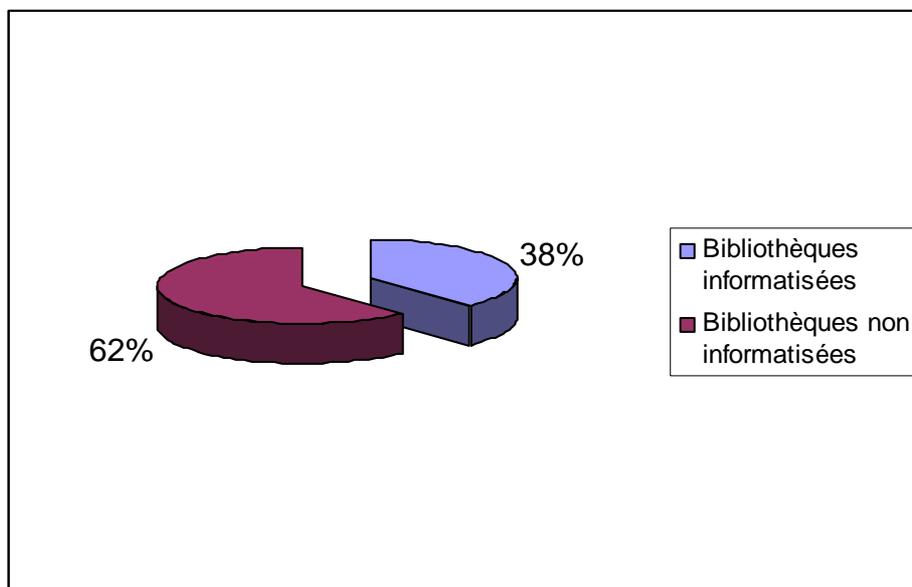
Notons enfin que **35** bibliothèques seulement sur **254** n'ont pas de mobilier spécifique adapté (étagères réglables, dimensions normalisées, bacs, présentoirs à revues, etc.).

Les heures d'ouverture :

La moyenne des horaires d'ouverture des bibliothèques est de **4,86** heures par semaine.

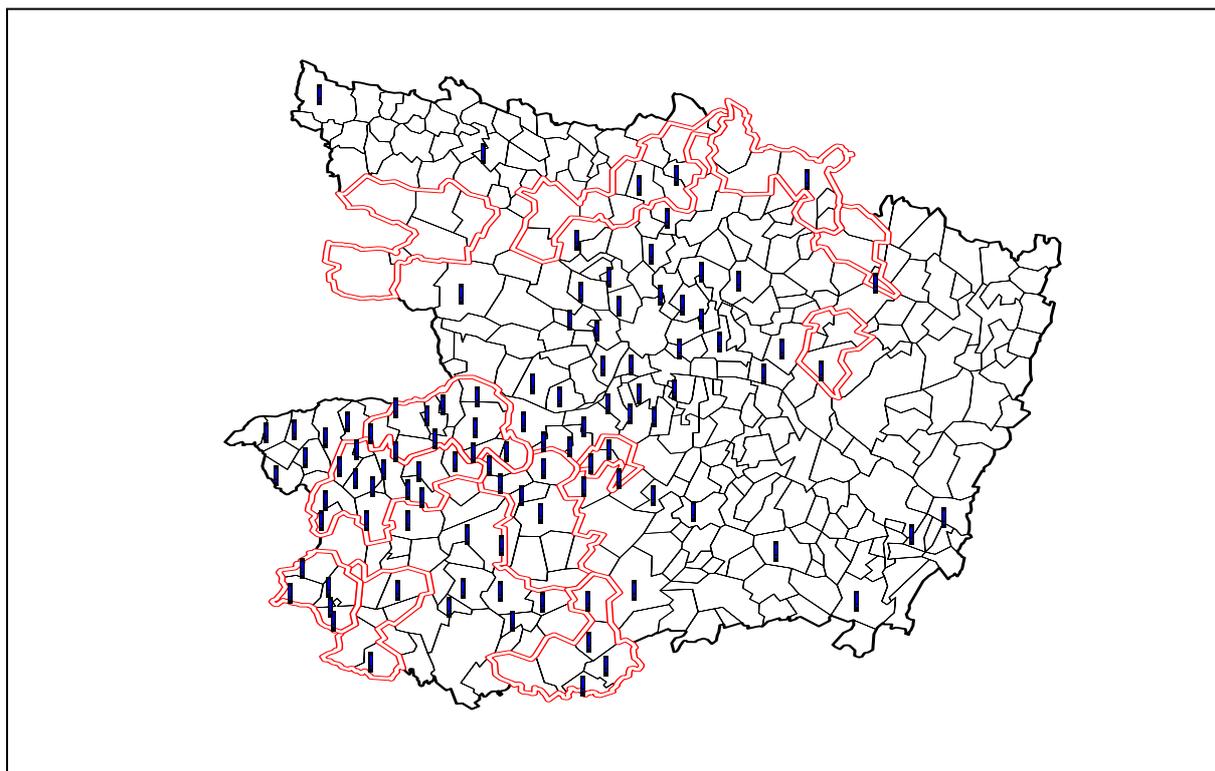
5) L'informatisation et le multimédia

Sur 266 bibliothèques recensées, **101** bibliothèques sont **informatisées**, **39** pratiquent la **consultation** de **céderoms**, **28** proposent une **connexion Internet** à leurs publics, **24** prêtent des **céderoms**.



On peut noter que les bibliothèques informatisées sont essentiellement situées dans le périmètre de la communauté d'agglomération d'Angers et dans les réseaux intercommunaux de bibliothèques qui peuvent bénéficier d'une aide financière du Conseil Général pour l'acquisition de matériels et logiciels informatiques.

Plusieurs bibliothèques se sont informatisées en réseau pour constituer un catalogue collectif accessible à tous les lecteurs d'un canton (ou d'une communauté de communes).



■ Bibliothèques informatisées

Les réseaux intercommunaux de bibliothèques avec un catalogue collectif

Communauté de communes de Saint Florent	10 bibliothèques	Mise à jour en différé
Communauté de communes de Montrevault	12 bibliothèques	Mise à jour en temps réel
Communauté de communes de Sèvre et Moine	2 bibliothèques sur 6 pour l'instant	Mise à jour en temps réel
Communauté d'agglomération de Cholet	11 bibliothèques	Informatisation en cours
Communauté de communes du Val de Moine	5 bibliothèques	Mise à jour en temps réel
Communauté de communes de Chemillé	2 bibliothèques sur 11	Informatisation en cours

6) Le personnel bénévole et professionnel

Sur 248 bibliothèques recensées, on dénombre **108 personnes rémunérées** et **2 813 bénévoles** dont **103 bénévoles formés** dans l'année.

Les professionnels se répartissent comme suit :

Types d'emploi	Nombre d'agents	Nombre d'agents Équivalent Temps Plein
Emplois communaux		
Bibliothécaire	2	2
Assistants Qualifié de Conservation	11	9,6
Assistants de Conservation	9	6,3
Agents Qualifiés du Patrimoine	8	7,8
Agents du Patrimoine	41	22,49
Adjoint Administratifs	20	10,4
Emplois aidés	6,27	4
Emplois intercommunaux		
Assistants Qualifié de Conservation	3	2,8
Assistants de Conservation	3	3
Agents du Patrimoine	5	5
Emplois aidés	0	0
TOTAL	108	73,39

7) Les animations

Sur 241 bibliothèques recensées :

- **119** bibliothèques pratiquent **l'heure du conte**
- **142** bibliothèques participent à **Lire en Fête**
- **203** bibliothèques **accueillent des classes**
- **120** bibliothèques ont organisé au moins une **exposition** dans l'année.

8) Les profils moyens des Bibliothèques Municipales

Les "profils moyens" élaborés par la Direction du Livre et de la Lecture présentent pour une population donnée, la valeur moyenne des principaux indicateurs du fonctionnement et de l'activité d'une bibliothèque municipale (B.M.) dotée d'un budget d'acquisition, de locaux aux normes de la DRAC et gérée par un personnel statutaire rémunéré. Ces statistiques, reflètent l'état, pour une année donnée, des bibliothèques desservant la tranche de population considérée.

B.M. d'une commune de 2 000 habitants			
Le personnel	Dépenses pour le personnel : 21 174 €	Dépenses par habitant : 10 €	Nombre d'emplois: 1,07
Les collections	6 454 imprimés (57,7% en section adultes, 42,3 % en section enfants)	213 documents sonores	
Les acquisitions	2 €par habitant	524 imprimés ; 15 abonnements en cours	Dépenses d'acquisition 4 221 €
Le public et le prêt	23,3 % de la population desservie	9 653 prêts d'imprimés.	469 emprunteurs
Les horaires d'ouverture	3,9 jours	12 h 34	
Les locaux	152 m ²	0,07 m ² par habitant	20 places assises

B.M. d'une commune de 5 000 habitants			
Le personnel	Dépenses pour le personnel : 55 146 €	Dépenses par habitant : 11 €	Nombre d'emplois: 2,12
Les collections	11 655 imprimés (60,2 % en section adultes et 39,8 % en section enfants)	429 documents sonores 79 vidéogrammes	
Les acquisitions	2 €par habitant	816 imprimés ; 26abonnements en cours	Dépenses d'acquisition 10 888 €
Le public et le prêt	19,2 % de la population desservie	21 858 prêts d'imprimés.	948 emprunteurs
Les horaires d'ouverture	4,4 jours	18 h 03	
Les locaux	288 m ²	0,05 m ² par habitant	29 places assises

9) Récapitulatif des données 2004 et 2005 du réseau des bibliothèques communales de Maine et Loire

	2004		2005	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Statut des bibliothèques				
Bibliothèques associatives	93	35 %	89	34 %
Bibliothèques municipales	127	48 %	126	48 %
Bibliothèques mixtes	45	17 %	48	18 %
Typologie DLL				
BM niveau 1	11	4 %	8	3 %
BM niveau 2	16	6 %	17	6 %
Bibliothèques Relais	113	43 %	56	21 %
Points Lecture	21	8 %	12	5 %
Dépôts	104	39 %	173	65 %
Réseaux intercommunaux				
Réseaux intercommunaux	12		12	
Réseaux d'échanges de livres	21		21	
Bibliothèques en réseau	94		94	
Les lecteurs et les prêts				
Nombre d'inscrits	62 264	13,95 % pop.	63 569	16,95 % pop.
Nombre de prêts de livres	3,07 prêts par habitant		3,95 prêts par habitant	
Budget d'acquisition				
Budget d'acquisition par habitant	1,20 €		1,05 €	
Pas de crédit d'acquisition	45	18 %	40	17 %
Plus de 0 et moins de 0,76 €	89	35 %	90	37 %
De 0,76 € à 1,52 €	72	29 %	65	27 %
Plus de 1,52 €	46	18 %	46	19 %
Acquisitions				
Livres	43 198	95 %	91 304	97 %
Documents sonores	1696	4 %	1 869	2 %
Vidéogrammes	288	1 %	492	1 %
Cédéroms	261	1 %	286	0 %
Collections				
Livres par habitant	1,99		2,13	
Livres	784 837	97 %	830 681	97 %
Documents sonores	20 504	3 %	24 031	3 %
Vidéogrammes	2 573	0 %	2 980	0 %
Cédéroms	1 398	0 %	1 650	0 %
Locaux				
Surface moyenne par habitant	0,05 m ²		0,05 m ²	
Surface de moins de 60 m ²	132	53 %	134	52 %
Surface de plus de 60 m ²	117	47 %	123	48 %

	2004		2005	
Heures d'ouverture				
Moyenne horaire hebdomadaire	4,70		4,86	
Informatisation				
Bibliothèques informatisées	92	35 %	101	38 %
Bibliothèques non informatisées	172	65 %	165	62 %
Personnel				
Bénévoles	2 666	96 %	2 813	96 %
Professionnels	122	4 %	103	4 %
Animations				
Heure du conte	114	20 %	119	20 %
Lire en Fête	141	24 %	142	24 %
Accueil des classes	187	32 %	203	35 %
Expositions	138	24 %	120	21 %

Pour tout renseignement :
BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE PRÊT
Z.I. Croix Cadeau
5, rue Paul Langevin
49240 AVRILLÉ
☎ : 02 41 33 03 20